

Mercredi 7 mai 2025



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 50
ET AVIS

DEUXIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. GOERTZEN

(N° 200) — *Loi modifiant la Loi sur la responsabilité des occupants/The Occupiers' Liability Amendment Act*

M. WASYLIW

(N° 204) — *Loi modifiant le Code de la route (obligation de motiver tout ordre d'arrêt)/The Highway Traffic Amendment Act (Reason for Traffic Stop)*

M. WASYLIW

(N° 211) — *Loi sur l'admissibilité des électeurs aux élections locales (modification de diverses lois)/The Local Elections Voter Eligibility Act (Various Acts Amended)*

M. WASYLIW

(N° 217) — *Loi sur la présentation de rapports sur l'efficacité énergétique/The Energy Efficiency Disclosure Act*

M. WASYLIW

(N° 220) — *Loi modifiant la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement/The Criminal Property Forfeiture Amendment Act*

M. WASYLIW

(N° 229) — *Loi modifiant le Code des droits de la personne (accords de confidentialité)/The Human Rights Code Amendment Act (Non-Disclosure Agreements)*

M. WASYLIW

(N° 230) — *Loi sur la prévention du gaspillage alimentaire dans les épiceries/The Grocery Store Food Waste Prevention Act*

M. WASYLIW

(N° 231) — *Loi modifiant la Loi électorale (jour du scrutin fixé à un samedi)/The Elections Amendment Act (Election Day on Saturday)*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. BALCAEN

M. BEREZA

M^{me} BYRAM

M^{me} COOK

M. EWASKO

M. GOERTZEN

M. GUENTER

M^{me} HIEBERT

M. JOHNSON

M. KHAN

M. KING

M. LAGASSÉ

M^{me} LAMOUREUX

M. NARTH

M. NESBITT

M. PERCHOTTE

M. PIWNIUK

M. SCHULER

M^{me} STONE

M. WHARTON

M. WOWCHUK

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(94 heures 3 minutes)

(enceinte — Justice)

(salle 254 — Santé, Aînés et Soins de longue durée)

(salle 255 — Conseil exécutif)

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* WIEBE

(N° 5) — *Loi modifiant le Code de la route (mesures en cas d'infractions de conduite avec facultés affaiblies)/The Highway Traffic Amendment Act (Impaired Driving Measures)*

(amendé — comité)

(amendements [2] — M. BALCAEN)

Projet de loi désigné

M^{me} la *ministre* SCHMIDT

(N° 39) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (financement des campagnes électorales pour les élections scolaires)/The Public Schools Amendment Act (Campaign Financing for School Trustees)*

(amendements [3] — M. EWASKO)

Projet de loi désigné

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le *ministre* SIMARD

(N° 3) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur l'aménagement du territoire/The City of Winnipeg Charter Amendment and Planning Amendment Act*

Projet de loi désigné

M. le *ministre* SIMARD

(N° 4) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire/The Planning Amendment Act*

Projet de loi désigné

M^{me} la *ministre* SCHMIDT

(N° 6) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*

Projet de loi désigné

Ministre ASAGWARA

(N° 7) — *Loi modifiant la Loi sur les dons de tissus humains/The Human Tissue Gift Amendment Act*
Projet de loi désigné

M. le ministre WIEBE

(N° 9) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act (2)*
Projet de loi désigné

M. le ministre WIEBE

(N° 13) — *Loi corrective de 2025/The Minor Amendments and Corrections Act, 2025*
Projet de loi désigné

M. le ministre SALA

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur les assurances/The Insurance Amendment Act*
Projet de loi désigné

M. le ministre SALA

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur les services immobiliers/The Real Estate Services Amendment Act*
Projet de loi désigné

M^{me} la ministre SCHMIDT

(N° 16) — *Loi modifiant la Loi sur les élections municipales et scolaires et la Loi sur les écoles publiques/The Municipal Councils and School Boards Elections Amendment and Public Schools Amendment Act*
Projet de loi désigné

M^{me} la ministre SCHMIDT

(N° 18) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (enseignement en langue autochtone)/The Public Schools Amendment Act (Indigenous Languages of Instruction)*
Projet de loi désigné

M^{me} la ministre SCHMIDT

(N° 19) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (milieu scolaire sûr)/The Public Schools Amendment Act (Safe Schools)*
Projet de loi désigné

M^{me} la ministre SCHMIDT

(N° 20) — *Loi modifiant la Loi sur la garde d'enfants et la Loi sur l'administration scolaire/The Community Child Care Standards Amendment and Education Administration Amendment Act*
Projet de loi désigné

M. le *ministre* SALA

(N° 27) — *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu/The Income Tax Amendment Act*
Projet de loi désigné

M. le *ministre* SALA

(N° 28) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*
Projet de loi désigné

M. le *ministre* WIEBE

(N° 32) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation (mesures concernant les activités illégales)/The Residential Tenancies Amendment Act (Measures to Address Unlawful Activities)*
Projet de loi désigné

Ministre ASAGWARA

(N° 33) — *Loi modifiant la Loi sur la santé publique/The Public Health Amendment Act*
Projet de loi désigné

M^{me} la *ministre* NAYLOR

(N° 34) — *Loi modifiant le Code de la route (réglementation des transporteurs routiers)/The Highway Traffic Amendment Act (Motor Carrier Enforcement)*
Projet de loi désigné

M. le *ministre* WIEBE

(N° 35) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*
Projet de loi désigné

M. le *ministre* WIEBE

(N° 36) — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules et le Code de la route/The Drivers and Vehicles Amendment and Highway Traffic Amendment Act*
Projet de loi désigné

M. le *ministre* SALA

(N° 37) — *Loi sur l'Autorité des services financiers du Manitoba et modifiant diverses autres lois/The Manitoba Financial Services Authority Act and Amendments to Various Other Acts*
Projet de loi désigné

M^{me} la *ministre* NAYLOR

(N° 38) — *Loi modifiant le Code de la route (mesures de sécurité routière)/The Highway Traffic Amendment Act (Traffic Safety Measures)*
Projet de loi désigné

Ministre ASAGWARA

(N° 41) — *Loi modifiant la Loi sur la présentation de rapports concernant les mesures de soutien destinées aux enfants survivants d'agression sexuelle (professionnels de la santé formés et troussees médicolégales)/The Reporting of Supports for Child Survivors of Sexual Assault (Trained Health Professionals and Evidence Collection Kits) Amendment Act*

Projet de loi désigné

M. le ministre WIEBE

(N° 43) — *Loi modifiant le Code des droits de la personne/The Human Rights Code Amendment Act*

Projet de loi désigné

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M^{me} la ministre SCHMIDT

(N° 40) — *Loi sur les activités scolaires soulignant notamment l'« Ô Canada » et la reconnaissance des territoires et des traités (modification de la Loi sur l'administration scolaire et de la Loi sur les écoles publiques)/An Act respecting "O Canada" and Other Observances and Land and Treaty Acknowledgements in Schools (Education Administration Act and Public Schools Act Amended)*

(Ouvert)

Projet de loi choisi par l'opposition

DEUXIÈME LECTURE

M. le ministre WIEBE

(N° 8) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act*

Projet de loi choisi par l'opposition

M^{me} la ministre SMITH

(N° 12) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation et de rénovation/The Housing and Renewal Corporation Amendment Act*

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le ministre WIEBE

(N° 23) — *Loi visant à défendre l'expression sur des questions d'intérêt public/The Public Interest Expression Defence Act*

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* WIEBE

(N° 30) — *Loi modifiant la Loi sur le financement des élections et la Loi électorale/The Election Financing Amendment and Elections Amendment Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* SALA

(N° 46) — *Loi d'exécution du budget de 2025 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2025*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M^{me} la *ministre* FONTAINE — Comité spécial sur le journalisme local

Que soit créé un Comité spécial sur le journalisme local chargé de faire des recommandations sur l'avenir du journalisme local, y compris les médias ruraux et culturels comme les publications en français, en pilipino, en pendjabi et en chinois, et dont le mandat est d'étudier les questions liées à l'aide au journalisme provenant du secteur public et de faire rapport de ses conclusions à l'Assemblée dans les 30 jours suivant le début de la session d'automne de 2025;

que le Comité soit composé :

- a) de quatre députés choisis par le caucus néo-démocrate,
- b) de deux députés choisis par le caucus progressiste-conservateur;

que le Comité soit autorisé à décider du déroulement de ses travaux, y compris la tenue de réunions aux moments et aux endroits qu'il juge appropriés pour recevoir des mémoires et entendre des présentations;

que, sauf disposition contraire de la présente motion, le Comité jouisse du même statut et des mêmes pouvoirs que les comités permanents de l'Assemblée et qu'il suive les mêmes règles et procédures que ces derniers, notamment en ce qui a trait au pouvoir de créer un sous-comité chargé de l'exercice de l'une quelconque de ses fonctions;

qu'après l'avoir adoptée, l'Assemblée ne puisse modifier la présente motion que par les moyens suivants :

- a) avec son consentement unanime;
- b) par l'adoption d'une nouvelle motion;
- c) avec le consentement écrit de tous les leaders à l'Assemblée, si l'Assemblée ne siège pas.

Motion d'amendement de M. JOHNSON

Que le premier paragraphe de la motion soit remplacé par ce qui suit :

Que soit créé un Comité spécial sur le journalisme local chargé de faire des recommandations sur l'avenir du journalisme local, y compris les médias ruraux et culturels représentant tout groupe ethnique ou toute langue non officielle — pourvu que ces médias ne véhiculent aucun discours haineux et ne s'opposent pas aux valeurs manitobaines d'inclusivité et de respect à l'égard de toutes les races, religions et origines —, et dont le mandat est d'étudier les questions liées à l'aide au journalisme provenant du secteur public et de faire rapport de ses conclusions à l'Assemblée dans les 30 jours suivant le début de la session d'automne de 2025;

(M. SCHULER — 13 minutes)

QUESTIONS ÉCRITES — ACCEPTÉES MAIS RESTÉES SANS RÉPONSE

M. PERCHOTTE

7. La ministre de l'Éducation postsecondaire et de la Formation a délivré des lettres afin de permettre à des étudiants étrangers d'étudier dans des établissements de la province. La ministre peut-elle indiquer à l'Assemblée le nombre exact de lettres d'attestation que chaque établissement s'est vu accorder pour l'année universitaire 2024-2025 par rapport au nombre d'étudiants étrangers qu'il accueillait pendant les années universitaires 2023-2024 et 2022-2023?
 8. La ministre de l'Éducation postsecondaire et de la Formation peut-elle expliquer comment le gouvernement provincial compte assurer la viabilité financière des établissements postsecondaires du Manitoba sans imposer un fardeau aux étudiants en augmentant leurs frais de scolarité?
 9. Quelles mesures le gouvernement provincial prend-il pour faire en sorte que la riche histoire des Premières nations et des Métis du Manitoba soit intégrée de façon significative dans les initiatives de tourisme et de préservation du patrimoine?
 10. Le crédit d'impôt pour la production de films et de vidéos a été modernisé pour accorder des avances de fonds en vue d'attirer des maisons de production au Manitoba. Dans le contexte actuel des tensions commerciales persistantes et de l'imposition de droits de douane américains, quelles mesures le gouvernement provincial prévoit-t-il prendre afin de veiller à ce que le crédit modernisé continue de stimuler l'économie et l'industrie du film au Manitoba; plus particulièrement, de quelle manière ce crédit permettra à la province d'attirer des maisons de production de films internationales en dépit des défis posés par ces droits de douane?
 11. Il faut remplacer le pont de Selkirk, construit en 1935, c'est-à-dire il y a presque 90 ans, afin de répondre à la demande actuelle et future en matière de circulation routière. La ministre du Transport et de l'Infrastructure a indiqué en octobre 2024 que l'étape de la conception préliminaire était en cours et qu'elle devait prendre fin au plus tard en juin 2025. La ministre peut-elle fournir un échéancier précis pour l'achèvement du projet de remplacement du pont?
-

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR LE PROCHAIN MARDI OÙ SERONT EXAMINÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS

M^{me} CHEN — Protéger la santé des femmes au Manitoba

14. Attendu :

que les femmes ont traditionnellement fait face à des obstacles relativement à l'accès aux soins de santé génésiques, ce qui a grandement nui à leur santé et à leur bien-être;

que les menaces persistantes sur les droits génésiques ont rendu nécessaire la mise en œuvre de la Loi sur l'accès sécuritaire aux services d'interruption volontaire de grossesse, qui veille à ce qu'on puisse offrir ou recevoir des services d'interruption de grossesse sans harcèlement ou intimidation au Manitoba;

qu'en établissant des zones tampons autour des cliniques, cette loi protège l'accès sécuritaire à des soins de santé dans le respect de la dignité et de la vie privée des patientes et des fournisseurs de soins de santé;

que le précédent gouvernement provincial a mis la santé des femmes en péril par ses décisions, notamment la fermeture du Mature Women's Centre à l'Hôpital Victoria, qui a réduit l'accès personnalisé aux soins pour la ménopause et l'ostéoporose;

que les compressions du précédent gouvernement provincial dans les services de consultantes en allaitement ont eu une incidence sur l'accès aux mesures de soutien, affectant ainsi de manière disproportionnée la santé des femmes et des nourrissons;

que le présent gouvernement provincial abaisse à 40 ans le seuil d'admissibilité au dépistage systématique du cancer du sein et qu'il augmente les infrastructures de dépistage, les effectifs, la formation et les services de sorte que plus de femmes puissent accéder à ce service essentiel dans la province;

que ce gouvernement continue de protéger les droits génésiques en finançant de façon continue les services sécuritaires d'interruption de grossesse et en élargissant les programmes de contraception gratuite pour y inclure la pilule du lendemain de type Plan B;

que la création de zones tampons constitue une mesure nécessaire pour défendre le droit à l'accès à des soins de santé sans coercition, peur ni ingérence,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba soit exhortée, d'une part, à reconnaître l'importance des soins de santé des femmes et le droit pour toutes les Manitobaines d'accéder à des soins de santé génésiques essentiels tels que des services d'interruption de grossesse, à des soins prénataux et post-partum ainsi qu'à des traitements pour la ménopause, et, d'autre part, à affirmer le soutien continu du gouvernement provincial relativement aux zones tampons autour des cliniques de soins de santé génésiques qui protègent les patientes ainsi que les travailleurs de la santé qui fournissent ces services importants.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le mercredi 7 mai 2025, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le jeudi 8 mai 2025, à 19 heures, dans l'enceinte de l'Assemblée, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- *Surveillance des établissements d'enseignement postsecondaire* du vérificateur général daté d'octobre 2020;
- *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général daté de mars 2023 :
 - « Surveillance des établissements d'enseignement postsecondaire »;
- *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général daté de février 2025 :
 - « Surveillance des établissements d'enseignement postsecondaire ».

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 14 mai 2025, à 19 heures, dans l'enceinte de l'Assemblée, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport annuel et comptes publics de la province du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023;
- *Audits des comptes publics et d'autres états financiers* du vérificateur général daté de décembre 2023;
- rapport annuel et comptes publics de la province du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024;
- *Audits des comptes publics et d'autres états financiers* du vérificateur général daté de décembre 2024.